



L'APF

## UN MOUVEMENT NATIONAL

L'Association des Paralysés de France (APF) a été créée en 1933.

Reconnue d'utilité publique, l'APF est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 23 600 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 14 100 salariés.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'APF milite pour la promotion des droits.

### SIÈGE SOCIAL

17, bd Auguste Blanqui  
75013 PARIS

[www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr)



NOS SITES

55, rue Jean Jaurès  
49124 SAINT BARTHELEMY  
D'ANJOU

26, rue de Terre Neuve  
49300 CHOLET

[www.apf49.fr](http://www.apf49.fr)

[www.apf-domicile-49.fr](http://www.apf-domicile-49.fr)

Atelier Com' Personne - 02 41 69 91 14 - Ne pas jeter sur la voie publique



SERVICE  
D'ACCOMPAGNEMENT  
À LA VIE SOCIALE  
SAVS

ACCUEIL  
TÉLÉPHONIQUE  
02 41 96 91 27

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h00  
et de 14h à 17h



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
**anjou**





## PUBLIC CONCERNÉ

Adultes de 20 à 60 ans en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés demandeurs d'un accompagnement et bénéficiant d'une notification délivrée par la Maison Départementale de l'Autonomie du 49



## NOS MISSIONS

Proposer une **écoute** et un **soutien** à la réalisation des différents projets de vie

**Évaluer** les besoins et les capacités d'autonomie

**Favoriser** l'accès aux moyens de compensation

**Accompagner** dans l'organisation et la réalisation des actes de la vie quotidienne

**Accompagner** dans les démarches administratives

**Favoriser** la formation et l'insertion professionnelle

**Soutenir** les relations avec l'environnement familial et social



## LIEUX D'INTERVENTION

Le SAVS est un service départemental qui intervient sur l'ensemble du territoire du Maine et Loire avec un site à Saint Barthélémy d'Anjou et un site à Cholet.

L'agrément est de 50 places



## L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Assistant(e) de service social
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Educateur(trice) Spécialisé(e)
- Ergothérapeute

Complétée par une Direction et un service administratif, financier et logistique commun



## MODALITÉS D'INTERVENTIONS

**Interventions à domicile**

**Entretiens individuels au service**

**Accompagnements extérieurs**

Le SAVS à la demande de l'utilisateur assure une coordination entre les différents partenaires